



**LE RESPECT DE
L'ENVIRONNEMENT ET LA
PRESERVATION DES RESSOURCES**

La gestion différenciée des Espaces Verts

*Bruno Bretillot, Directeur des Services
Techniques*



DEVELOPPEMENT DURABLE

Espaces Verts 2010



ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Quelques chiffres:

Superficie de Sucy-en-Brie 1 043 ha

Forêt domaniale 250 ha

Espaces verts communaux 120 ha

Massifs plantés 31 unités

Espaces verts privés 90 ha

Arbres d'alignement 3 100 sujets

Service Espaces Verts 30 personnes





ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

GESTION DIFFERENCIEE

Définition de la gestion différenciée :

C'est l'intégration dans la gestion classique des espaces verts de la ville d'une composante écologique: il s'agit de faire avec la nature et non contre la nature, et tout faire pour préserver les équilibres naturels, en préservant la faune et la flore, ainsi que les ressources naturelles locales.

La gestion différenciée en 8 points :

1. Fleurissement différencié
2. Fleurissement classique
3. Fauchage tardif
4. Traitement voirie + arbres d'alignement
5. Arrosage automatique
6. Elagage
7. Plans d'eau
8. Actions durables



ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Fleurissement différencié : 3000 m²

- ✓ (Château, av. Georges Pompidou, piscine, rue Cité Verte, Fontaine de Villiers, parc de la Garennière, chemin du Marais, Espace JMP).
- ✓ Semis de fleurs de prairie (coquelicots, chrysanthèmes, etc...) peu consommatrices d'eau, participant à la biodiversité des sites concernés.
- ✓ Création cette année d'un labyrinthe pédagogique avec 17 variétés de semis.
- ✓ Le fleurissement se renouvelle sur une période d'environ 3 ans.

2. Fleurissement classique (annuelle pour floraison d'été)

16 massifs : 341 m²

Géraniums, surfinias, bégonias, œillets d'Inde, etc... auxquels s'ajoutent des plantes vivaces.

Jardins secs :

- ✓ rue des remparts (cyprès de Provence, lavande, oliviers)
- ✓ Rond point « Saint-Gobain » (cyprès, herbes, minéral)



ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

3. Fauchage tardif : 11 ha

(Parc Garennière, parc Halévy, Fort de Sucy).

Consiste à laisser le site en état naturel à raison d'un ou deux fauchages par an. Cette technique permet de redonner de la biodiversité, faune et flore, et limiter l'émission de CO2 par l'utilisation du matériel horticole thermique (tondeuses, débroussailleuses).

4. Traitement voirie - Arbres d'alignement

L'objectif est de remplacer les produits phytosanitaires par des produits naturels, auxiliaires ou biologiques (à base de végétal).

- ✓ Roseraie : lutte biologique contre les pucerons : lâcher de coccinelles.
- ✓ Parc des Sports : traitement bio contre la chenille processionnaire du chêne (bactéries).



ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

5. Arrosage automatique

31 massifs équipés d'arrosage automatique

Consommation d'eau	2009 :	3200 m ³
	2008 :	4366 m ³

6. Elagage

Recyclage des résidus d'élagage broyés et répandus dans les massifs d'arbustes pour limiter l'évaporation des arrosages et mauvaises herbes (BRF) bois raméal fragmenté (bois de l'année).

7. Plans d'eau – traitement biologique: depuis Juillet 2006

(Montaleau, Grand Val, Parc de Sucy, Mare à canards)

Minéralisation des sédiments organiques afin d'éviter l'accumulation des boues organiques.





ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

7. Plans d'eau – traitement biologique (suite):

Les effets de ce traitement biologique (bactéries) par épandage à la volée sont :

- rétablir l'équilibre aquatique (activer le zooplancton),
- réduction des éléments nutritifs par la diminution de la prolifération algale et des plantes,
- garantir une bonne qualité de l'eau (turbidité),
- de retarder un curage mécanique des pièces d'eau.

8. Actions durables

Utilisation de bio lubrifiants pour l'ensemble des tronçonneuses (10 unités).





ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROJETS EN COURS DE REFLEXION

1. Fleurissement différencié :

En fonction des résultats obtenus, augmenter de façon raisonnée les espaces de fleurissement différencié dans le cadre d'un programme pluriannuel.

2. Fleurissement classique et jardins secs :

Continuité de paysagement, d'aménagement et fleurissement des 15 massifs équipés en arrosage automatique sur plusieurs années.

ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

3. Fauchage tardif :

Trouver de nouveaux sites qui permettraient :

- ✓ de maintenir des biotopes intéressants en terme de biodiversité
- ✓ de pouvoir sur les heures de tonte économisées et s'investir davantage dans l'entretien des zones en fleurissement différencié

4. Traitement voirie – arbres d'alignement :

Utiliser progressivement des techniques alternatives au désherbage chimique

Pour les voiries :

- désherbage thermique à gaz (1000°C)
- désherbage thermique à vapeur d'eau (120 – 150°C)





ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

4. Traitement voirie – arbres d’alignement (suite):

Pour les arbres d’alignement :

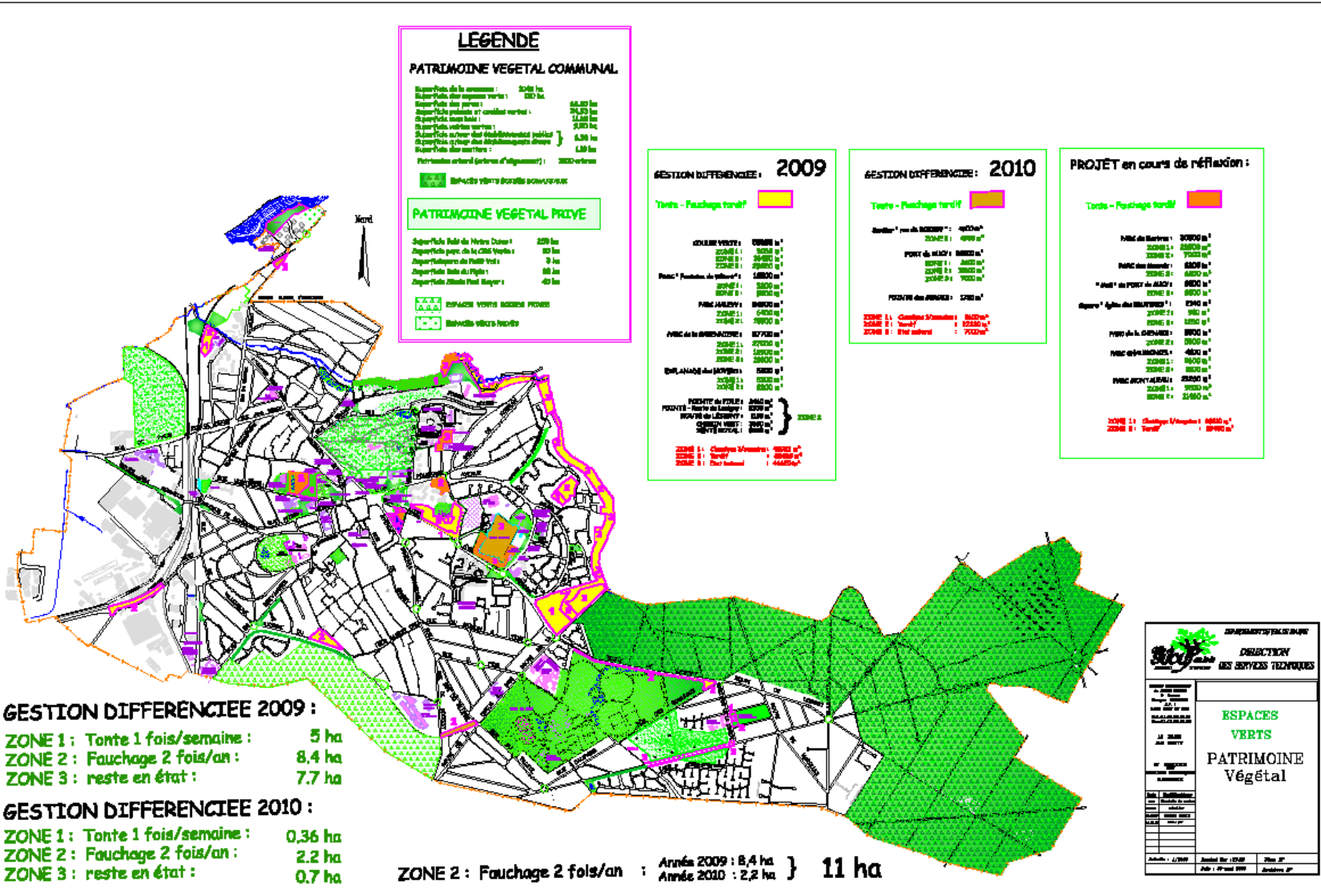
- traitement bio stimulant (engrais naturel à base de végétal)
par pulvérisation sur masse foliaire

- lutte biologique avec auxiliaires (coccinelles et acariens
prédateurs contre pucerons)

5. Actions durables :

Biocarburants pour le parc matériel Espaces Verts





LEGENDE

PATRIMOINE VEGETAL COMMUNAL

Superficie de la commune : 3428 ha
 Superficie des espaces verts : 227 ha
 Superficie des parcs : 64,22 ha
 Superficie parkings et courtes vertes : 74,22 ha
 Superficie des bois : 11,22 ha
 Superficie des verges : 2,97 ha
 Superficie des zones d'habitat collectif : 6,36 ha
 Superficie des zones d'habitat individuel : 1,88 ha
 Particules arborées (arbres d'alignement) : 2820 arbres
 Espaces verts de qualité paysanne

PATRIMOINE VEGETAL PRIVE

Superficie Bois de Mézière Commune : 220 ha
 Superficie parcs de la Commune Verte : 87 ha
 Superficie parcs de Public Vert : 7 ha
 Superficie Bois de Pigeon : 88 ha
 Superficie Bois de Saint-Jean : 42 ha
 ESPACES VERTS BOISÉS PRIVES
 Boisverts Verts Privés

GESTION DIFFERENCIEE : 2009

Tonde - Fauchage tonté

ESPACE VERTS : 2228 m ²	
ZONE 1 :	3028 m ²
ZONE 2 :	3928 m ²
ZONE 3 :	2928 m ²
Parcs / Parcours de Public Vert : 1800 m ²	
ZONE 1 :	3800 m ²
ZONE 2 :	8200 m ²
ZONE 3 :	7800 m ²
PARC ARBORES : 87700 m ²	
ZONE 1 :	22000 m ²
ZONE 2 :	18000 m ²
ZONE 3 :	28000 m ²
ESPACE VERTS BOISÉS PRIVES : 5800 m ²	
ZONE 1 :	2200 m ²
ZONE 2 :	8200 m ²
ZONE 3 :	8000 m ²
BOISVERTS PRIVES : 4800 m ²	
ZONE 1 :	3800 m ²
ZONE 2 :	8200 m ²
ZONE 3 :	8000 m ²
BOISVERTS PRIVES : 4800 m ²	
ZONE 1 :	3800 m ²
ZONE 2 :	8200 m ²
ZONE 3 :	8000 m ²

GESTION DIFFERENCIEE : 2010

Tonde - Fauchage tonté

ESPACE VERTS : 2228 m ²	
ZONE 1 :	4900 m ²
ZONE 2 :	3928 m ²
ZONE 3 :	2928 m ²
Parcs / Parcours de Public Vert : 1800 m ²	
ZONE 1 :	3800 m ²
ZONE 2 :	8200 m ²
ZONE 3 :	7800 m ²
PARC ARBORES : 87700 m ²	
ZONE 1 :	22000 m ²
ZONE 2 :	18000 m ²
ZONE 3 :	28000 m ²
ESPACE VERTS BOISÉS PRIVES : 5800 m ²	
ZONE 1 :	2200 m ²
ZONE 2 :	8200 m ²
ZONE 3 :	8000 m ²
BOISVERTS PRIVES : 4800 m ²	
ZONE 1 :	3800 m ²
ZONE 2 :	8200 m ²
ZONE 3 :	8000 m ²

PROJET en cours de réflexion :

Tonde - Fauchage tonté

ESPACE VERTS : 2228 m ²	
ZONE 1 :	3028 m ²
ZONE 2 :	3928 m ²
ZONE 3 :	2928 m ²
Parcs / Parcours de Public Vert : 1800 m ²	
ZONE 1 :	3800 m ²
ZONE 2 :	8200 m ²
ZONE 3 :	7800 m ²
PARC ARBORES : 87700 m ²	
ZONE 1 :	22000 m ²
ZONE 2 :	18000 m ²
ZONE 3 :	28000 m ²
ESPACE VERTS BOISÉS PRIVES : 5800 m ²	
ZONE 1 :	2200 m ²
ZONE 2 :	8200 m ²
ZONE 3 :	8000 m ²
BOISVERTS PRIVES : 4800 m ²	
ZONE 1 :	3800 m ²
ZONE 2 :	8200 m ²
ZONE 3 :	8000 m ²

GESTION DIFFERENCIEE 2009 :

ZONE 1 : Tonte 1 fois/semaine :	5 ha
ZONE 2 : Fauchage 2 fois/an :	8.4 ha
ZONE 3 : reste en état :	7.7 ha

GESTION DIFFERENCIEE 2010 :

ZONE 1 : Tonte 1 fois/semaine :	0.36 ha
ZONE 2 : Fauchage 2 fois/an :	2.2 ha
ZONE 3 : reste en état :	0.7 ha

ZONE 2 : Fauchage 2 fois/an : Année 2009 : 8,4 ha } 11 ha
 Année 2010 : 2,2 ha

DIRECTION
 DES SERVICES TECHNIQUES

ESPACES
 VERTS
 PATRIMOINE
 Végétal

Adresse : 11000
 Année de l'état : 2009
 Date : 01/04/2009
 Auteur : J.P.



**LE RESPECT DE
L'ENVIRONNEMENT ET LA
PRESERVATION DES RESSOURCES**

L'implantation de ruches au Fort

M. Cena, Apiculteur